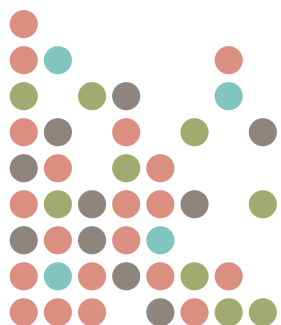


La Gazette des Gardes Nature



Restauration des mises en défens le long du chemin de Bibémus (Commune d'Aix en Provence)

Depuis l'année Cézanne de 2006, des mises en défens ont été installées de chaque côté du chemin de Bibémus afin de limiter le stationnement sauvage le long de la route et ainsi permettre aux véhicules de secours de circuler sans encombre.

Les ganivelles en châtaignier demandent un entretien régulier. Ce printemps, une cinquantaine de mètres linéaires a été changée.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Baguage des jeunes Aigles de Bonelli

Le baguage des jeunes nés ce printemps a eu lieu sur les deux zones de nidification du Grand Site. Il permettra un suivi de ces oiseaux durant toute leur vie,

Une bague métallique du muséum d'histoire naturelle est posée sur une patte tandis qu'une bague plastique de couleur jaune avec un code alphanumérique noir est installée sur l'autre. Cette dernière pourra directement être lue par un observateur en utilisant une longue-vue.



© Camille LAMOTTE - Garde nature



© Camille LAMOTTE - Garde nature

Le train du savoir avec l'opération « Gardes Nature Juniors »



Les mesures sanitaires de 2020 avaient empêché les gardes de réaliser les animations prévues.

Cette année, l'ensemble du programme « Gardes nature Juniors » a pu être mené à bien auprès de 15 classes des écoles élémentaires du territoire.

Quelle chance ! Les enfants ont pu bénéficier de deux demi-journées d'animations en classe et d'une journée terrain sur la montagne Sainte-Victoire.

Jumelles, filets à papillons, carnet de terrain et crayons de couleurs étaient de la partie !!!



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Réparation de la barrière en bois sur le parking de Bimont (Commune de Saint Marc Jaumegarde)

La barrière en bois qui borde l'allée piétonne du parking de Bimont, vieillissante, comportait des poteaux dont le bois avait pourri et qui étaient tombés au sol.

Les gardes-nature ont restauré les portions abimées en réutilisant les scellements en béton d'origine.

Cette mise en défens devrait encore servir quelques années en attendant la réfection complète du parking.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Entretien de la signalétique de randonnée

Les jours de pluie sont mis à profit pour réaliser du petit bricolage dans les ateliers.

Ici, les gardes-nature poncent et rafraîchissent les flèches signalétiques que vous pourrez trouver sur votre itinéraire de randonnée.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Elagage du sentier marron au dessus de la Marbrière

(Commune Saint Antonin sur Bayon)

Les sentiers de randonnée nécessitent un entretien régulier.

Armés d'une cisaille et d'un sécateur, les gardes-nature élaguent la végétation basse et épineuse de garrigue sur les abords du chemin pour permettre aux randonneurs de marcher confortablement.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Attente glaciale au pied des deux gouffres du Garagai

(Commune de Saint Antonin sur Bayon)

Le suivi des chiroptères (chauves-souris) nécessite beaucoup de patience.

Ces petits mammifères volants sortent des gouffres à la tombée du jour pour partir chasser les insectes durant la nuit.

Les gardes nature se postent devant ces portes d'entrée souterraines, équipés d'un outil, la «Bat Box», un détecteur qui permet de rendre audibles les ultrasons émis par les chauves-souris. Une oreille expérimentée est alors capable de distinguer certaines espèces ou certains groupes d'espèces, en fonction de la nature du son.

Ce soir là, les gardes nature ont pu comptabiliser un grand rhinolophe à l'entrée du « Grand Garagai » et 83 minioptères, 2 petits rhinolophes, 27 grands rhinolophes sur le « Petit Garagai ».



© Stéphanie MOREL – Garde nature

© Stéphanie MOREL – Garde nature



Restauration du balisage du sentier vert Forcioli

(Commune de Saint Antonin sur Bayon)

Ce sentier très difficile techniquement était détérioré, avec de nombreux passages 'pirates' potentiellement dangereux qui menaient vers des falaises.

Les gardes-nature ont restauré l'ensemble du balisage pour permettre une lecture plus facile du tracé et ainsi éviter de s'égarer sur des dalles rocheuses où le passage est absolument déconseillé au randonneur non aguerri.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Création d'un accès pour un chantier forestier

(Commune d'Aix en Provence)

Un exemple de transversalité entre l'équipe des gardes nature et le service forêt au sein de la Direction Grand Site.

La zone de débroussaillage pour la mise en protection du plateau de Bibémus était inaccessible. Les gardes nature ont créé un accès au chantier pour les engins forestiers. Après concertation avec les services de la mairie d'Aix-en-Provence, cet aménagement sera conservé pour l'accès au secours pour le futur Parc Naturel Urbain de la Cortésine.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Police de l'environnement : opération feux de camp

Des opérations de police de l'environnement ont été initiées par l'ONF (Office National des Forêts) avec le concours des agents de la garde départementale et les gardes nature du Grand Site. Cette collaboration a permis de contrôler plusieurs individus qui, par ignorance ou imprudence, avaient allumé un feu de camp.

Pour rappel, il est interdit de fumer, d'allumer des feux de camp, un barbecue, de se servir d'un réchaud dans les espaces naturels du territoire et ce tout au long de l'année.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Découverte d'une cache à charbon pour narguilé ou chicha sur Bibémus

(Commune d'Aix en Provence)

Les gardes nature ont eu la mauvaise surprise de découvrir une cache à charbon pour narguilé, ou chicha (pipe à eau utilisée pour fumer du tabac) dans une grotte du plateau de Bibémus.

Fumer la chicha en forêt est une des pires idées qui soit. Le charbon incandescent chauffe à 450°C et pourrait très facilement être à l'origine d'un dramatique incendie.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Nettoyage des déchets sur les abords du lac de Bimont

(Commune de Saint Marc Jaumegarde)

Les abords de la réserve d'eau du lac de Bimont sont souvent souillés par de nombreux déchets (bouteilles en plastique, en verre, canettes, mégots de cigarettes, emballages alimentaires...). Pourtant, un arrêté municipal interdisant la baignade et la circulation piétonne sur les berges du lac existe depuis l'année 2016. Chaque année, les gardes nature se voient donc contraints d'organiser des sessions de nettoyage pour conserver ce site propre.



Suivi des Aigles Royaux

(Commune de Jouques)

L'Aigle royal est une espèce précieuse, d'autant plus sur le territoire du Grand Site, en limite de son aire de répartition.

Il y a quelques années, un couple reproducteur nichait sur la commune de Jouques. Il a désormais choisi de s'installer dans le département du Vaucluse. Les gardes nature ont cependant encore la chance de pouvoir l'observer sur son territoire de chasse situé en partie sur le massif du Concors.



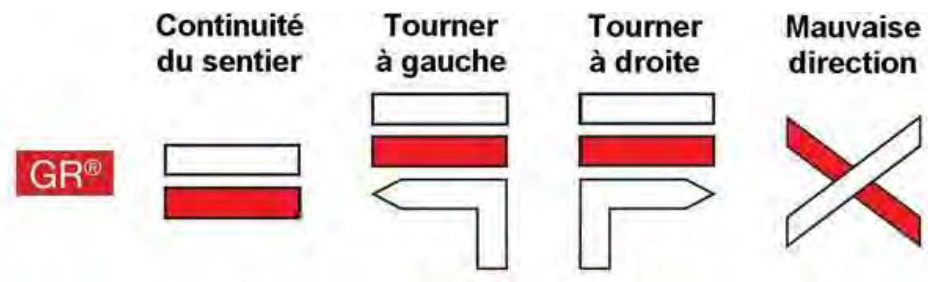
© Pierre COSTERASTE – Garde nature

Balisage du GR9 sur la crête de Sainte-Victoire

Le sentier de grande randonnée GR9 débute au village de Saint Amour dans le Jura et termine son périple à Port Grimaud sur les bords de la Méditerranée.

Sur le territoire, cet itinéraire traverse le massif forestier du Concors pour ensuite s'élever en empruntant la ligne de crête de la montagne Sainte-Victoire où les gardes nature ont, pendant ce printemps, rafraîchi l'ensemble du balisage.

Sur la montagne, les balises subissent de rudes conditions météorologiques, (ensoleillement, vent, gel), qui réduisent leur durée de vie. Ce sentier doit donc être souvent restauré, tous les 3 ou 4 ans.



Bienvenue à la Garde Régionale Forestière

Depuis l'année 2004, le Grand Site a la chance de pouvoir accueillir une équipe de la Garde Régionale Forestière. Ces jeunes étudiants dans les milieux du tourisme, de la forêt ou en gestion des espaces naturels renforcent les équipes de terrain pour la prévention incendie.

Cette aide financière de la Région permet ainsi d'embaucher :

- 1 agent d'accueil pour renforcer l'équipe de la Maison du Grand Site de Vauvenargues et du Kiosque de Bimont (du 1er juin au 30 septembre)

- 6 agents de terrain en binôme avec les gardes-nature pour les patrouilles pédestres et véhiculées entre le 1er juillet et le 31 août, lesquelles se concentrent, depuis 2017, sur Sainte-Victoire et ses piémonts.

Pour eux, travailler dans un Grand Site de France constitue bien plus qu'un job d'été. C'est souvent la découverte d'un métier et du travail en équipe, venant très sérieusement renforcer leur curriculum vitae.

